

LES PRODUCTEURS
LAITIERS DU CANADA

AUTOMNE
2024

L'ÉCONOMISTE LAITIER



Bienvenue à la nouvelle édition de l'Économiste laitier des Producteurs laitiers du Canada (PLC), qui nous permet de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans le marché et de donner un aperçu de ce à quoi il faut s'attendre dans les mois à venir.

Notre objectif? Vous aider à suivre l'évolution du marché des produits laitiers.

Dans cette édition du troisième trimestre de 2024, nous examinons les importations de fromage à l'approche de la fin de l'année civile et explorons comment les niveaux d'importation ont changé au cours de la dernière année laitière (du 1er août au 31 juillet) dans le cadre des accords commerciaux internationaux du Canada. Nous examinons également les prix mondiaux des produits laitiers et analysons les ventes de produits laitiers sur le marché canadien au niveau du détail, de la restauration et de la transformation secondaire.

TABLE DES MATIÈRES

**PRIX MONDIAUX
DES PRODUITS LAITIERS** 03

COMMERCE 06

**TENDANCES DE LA
CONSOMMATION DANS
L'ENSEMBLE DU MARCHÉ** 10



REPRISE DES PRIX MONDIAUX DES PRODUITS LAITIERS MALGRÉ L'INCERTITUDE DU MARCHÉ

L'indice du prix mondial du lait du Réseau international de recherche sur les aspects économiques de la production laitière (IFCN) constitue une référence permettant de suivre les tendances du marché mondial des produits laitiers (Figure 1). Au cours des derniers mois, l'indice du prix mondial du lait s'est stabilisé autour de 43 \$ US/100 kg de lait. Toutefois, ce niveau de prix n'a pas été suffisant pour stimuler l'augmentation de la production. Des conditions météorologiques imprévisibles, le coût des aliments pour animaux et les tensions géopolitiques sont les principaux facteurs qui influencent la dynamique du marché mondial.

Dans l'Union européenne (UE), les conditions météorologiques favorables et la baisse des coûts de l'alimentation devraient permettre d'augmenter les rendements laitiers en 2024. Toutefois, des incertitudes croissantes subsistent, notamment en raison des réglementations environnementales qui pourraient entraîner des coûts supplémentaires pour les producteurs et limiter la production à long terme. De plus, une nouvelle épidémie de fièvre catarrhale ovine se propage rapidement dans les fermes européennes et se traduit par une forte mortalité ovine, une baisse de la production laitière et une diminution des niveaux de composants (USDA, 2024). Cette situation continuera d'être suivie.

Aux États-Unis, la pénurie de génisses de remplacement freine la production malgré l'amélioration des marges bénéficiaires. Les rendements laitiers par vache ont également baissé en raison de stress liés aux conditions météorologiques.

La Nouvelle-Zélande a moins de vaches cette saison en raison de contraintes comme les coûts élevés des aliments pour animaux, des engrais et du service de la dette, aggravés par les effets du phénomène climatique El Niño.

La demande d'exportations de la Chine a également diminué par rapport à l'année dernière. Les récents différends tarifaires entre l'UE et la Chine, en particulier en réponse aux droits de douane sur les véhicules électriques, mettent en évidence les sensibilités croissantes dans les relations commerciales de la Chine (Reuters, 2024).

En Amérique du Sud, les producteurs sont confrontés à des défis importants en raison de conditions météorologiques défavorables qui entraînent une augmentation des coûts de production. Tous ces facteurs contribuent à l'instabilité du marché des produits laitiers et se traduisent par une croissance modeste de l'offre de lait. En conséquence, le prix du lait s'équilibre entre la faiblesse de l'offre et la faiblesse de la demande. L'IFCN s'attend à ce que le prix du lait se redresse progressivement et régulièrement jusqu'à la fin de l'année.



¹ L'indice du prix mondial du lait de l'IFCN est une moyenne pondérée de trois composants : LÉP et beurre (32 %), fromage et lactosérum (51 %) et PLE (17 %), les pondérations étant ajustées trimestriellement sur la base des parts du commerce mondial de ces produits.

PRIX COMPÉTITIFS

Au cours de l'année écoulée, les prix du beurre ont augmenté, atteignant un prix mondial minimum de 9,42 \$ CA/kg en juillet 2024. En revanche, les prix du lait écrémé en poudre (LÉP) sont restés stables autour de 2,50-3,00 \$ CA/kg, reflétant une offre plus importante et une volatilité moindre par rapport au beurre.

Les fluctuations de l'offre et de la demande mondiales ont un impact direct sur les catégories concurrentielles telles que les Solides non gras (SNG) de classe 4a, ce qui entraîne des fluctuations des prix intérieurs.

Comme l'illustrent les Figures 1 et 2, lorsque les prix mondiaux augmentent ou diminuent, la tendance des prix des SNG de la classe 4a suit la même évolution. Les prix des SNG de classe 4a sont restés relativement stables de janvier à août 2024, allant de 2,52 \$ CA/kg à 2,77 \$ CA/kg, bien en deçà des niveaux du milieu de l'année 2022, qui ont culminé à 4,21 \$ CA/kg. Les données sur les contrats à terme du 12 septembre 2024 montrent qu'au cours des prochains mois, les prix devraient augmenter régulièrement, tout en restant inférieurs aux sommets atteints au milieu de l'année 2022.

FIGURE 1 : INDICE DU PRIX MONDIAL DU LAIT : \$ US/100 KG DE SLC*



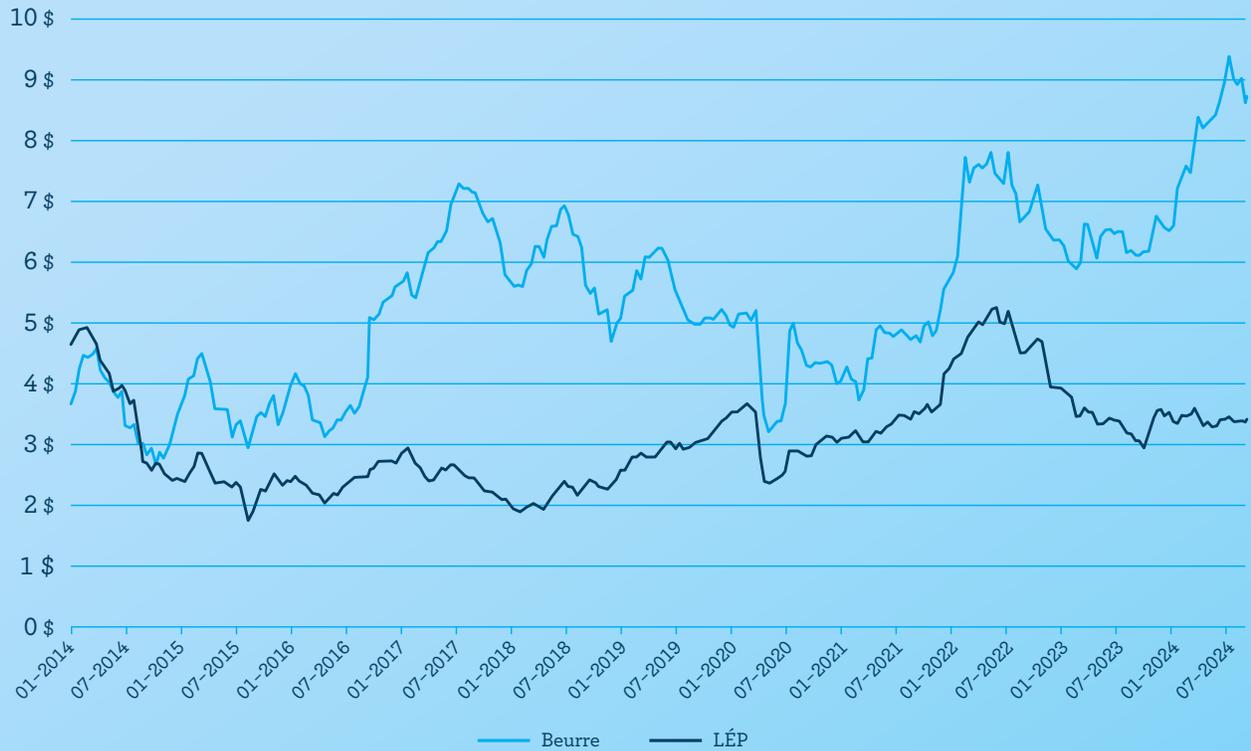
*Solides du lait corrigé

Source : Réseau international de recherche sur les aspects économiques de la production laitière (IFCN)



FIGURE 2 : PRIX MONDIAUX MINIMUMS DU BEURRE ET DE LA POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ

Prix mondiaux minimums du beurre et du lait écrémé en poudre (\$ CA/kg)



Source : USDA, Banque du Canada

FIGURE 3 : ÉVOLUTION DES PRIX DES SNG DE CLASSE 4A



Note : les données relatives aux contrats à terme sont basées sur les prix des contrats à terme réglés le jour de bourse précédent.

Sources : Agricultural Marketing Service de l'USDA (prix) et CME (contrats à terme) à partir du 12 septembre 2024.

COMMERCE

Au Canada, les importations de produits laitiers sont contrôlées par le biais de contingents tarifaires (CT), qui fixent des limites à la quantité de chaque produit laitier pouvant être importé. Les contingents tarifaires augmentant chaque année, il est important de continuer à en faire le suivi, car ils auront un impact permanent sur la production nationale.

FROMAGE

Les niveaux de CT pour le fromage ont atteint leur point le plus élevé dans le cadre de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, soit 17 700 tonnes, tandis qu'ils stagnent dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), avec seulement une augmentation de 1 % par rapport à l'année dernière. Dans le cadre de l'accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACÉUM), les niveaux de contingents tarifaires totaux pour le fromage continuent d'augmenter : 25 % de plus à partir de 2023. Ils devraient encore augmenter de 20 % en 2025.

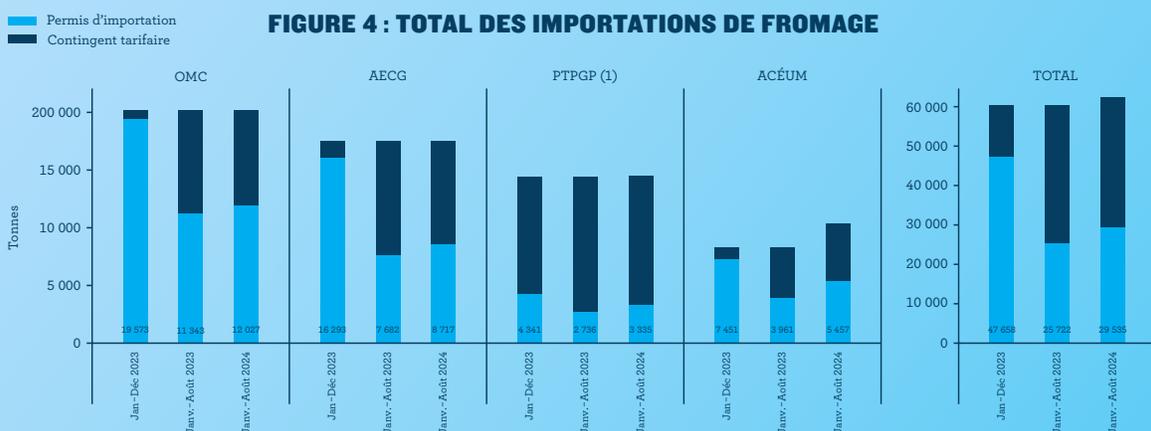
Pour l'année civile, de janvier à décembre, les importations totales de fromage dans le cadre des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont en passe d'atteindre le seuil, avec un taux de remplissage actuel de 58,9 %. Il s'agit d'une augmentation par rapport à la même période de l'année dernière, où le taux de remplissage était de 55,6 %.

Les importations de fromage en provenance d'Europe dans le cadre de l'AECG sont traditionnellement élevées. Dans le cadre de l'AECG, les importations de fromage progressent avec un taux de remplissage actuel de 49,3 %, comparativement à 43,4 % au cours de la même période l'année dernière. Cette activité d'importation plus soutenue suggère que, comme l'année dernière, nous devrions voir un taux de remplissage proche du contingent tarifaire d'ici la fin de l'année.

Les importations en provenance de la région Asie-Pacifique dans le cadre du PTPGP sont en légère hausse par rapport à la même période de l'année dernière. Dans le cadre du PTPGP, le taux de remplissage des fromages a atteint 22,8 % en août 2024, en légère hausse par rapport aux 18,9 % d'août 2023.

Les volumes d'importation de fromage en vertu de l'ACÉUM ont également légèrement augmenté en 2024, atteignant 5 457 tonnes en août 2024, comparativement à 3 961 tonnes l'année précédente. À la même époque l'année dernière, le Canada avait un taux de remplissage de 47,5 % pour le fromage dans le cadre de l'ACÉUM, mais jusqu'à présent cette année, le Canada a un taux de remplissage de 52,5 %.

Dans l'ensemble, les importations de fromage ont augmenté par rapport à la même période de l'année dernière. Compte tenu de cette tendance à la hausse et de l'augmentation du niveau du contingent tarifaire dans le cadre de l'ACÉUM, nous prévoyons que les importations totales de fromage dépasseront les niveaux de l'année dernière. Actuellement, les importations totales de fromage s'élèvent à 29 535 tonnes, en hausse par rapport aux 25 722 tonnes du mois d'août dernier.

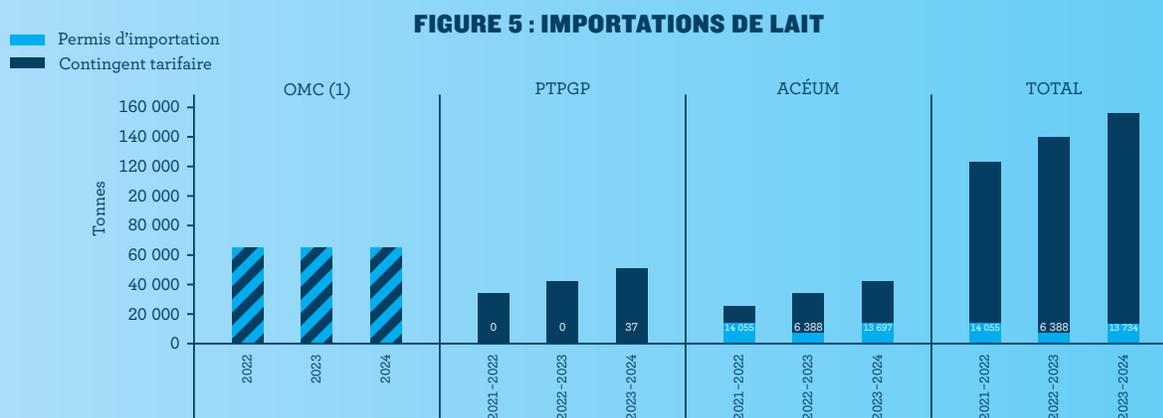


(1) Pour le PTPGP, le contingent tarifaire et les licences d'importation comprennent également le niveau d'accès supplémentaire accordé spécifiquement pour la mozzarella et les fromages préparés (râpés, en poudre ou transformés).

Source : Affaires mondiales Canada

LAIT

Dans le cadre de l'OMC, le niveau d'accès au lait de consommation est fixé à 64 500 tonnes pour la consommation personnelle. Affaires Mondiales Canada (AMC) ne délivre pas de permis d'importation pour les achats outre-frontières. Historiquement, le Canada a reçu de faibles niveaux d'importations de lait de consommation dans le cadre du PTPGP, avec aucune importation pour les années laitières 2021/22 et 2022/23, et seulement un taux de remplissage de 0,1 % pour la campagne laitière 2023/24. Dans le cadre de l'ACÉUM, le taux de remplissage du lait de consommation est passé de 19,2 % au cours de l'année laitière 2022/23 à 32,9 % au cours de l'année laitière 2023/24. Bien que cela représente une augmentation substantielle par rapport à l'année précédente, le taux de remplissage des importations dans le cadre de l'ACÉUM au cours de l'année laitière 2021/22 était plus élevé, à 56,2 %, malgré des niveaux de volume comparables (13 697 tonnes en 2023/24 comparativement à 14 055 tonnes en 2021/22). Cela s'explique par l'augmentation du niveau d'accès au contingent tarifaire au cours de cette période. Pour l'ensemble des accords, les importations de lait atteignent 13 734 tonnes pour l'année laitière 2023/24, comparativement à 6 388 tonnes en 2022/23. Les importations de lait restent légèrement inférieures au niveau de 2021/22.

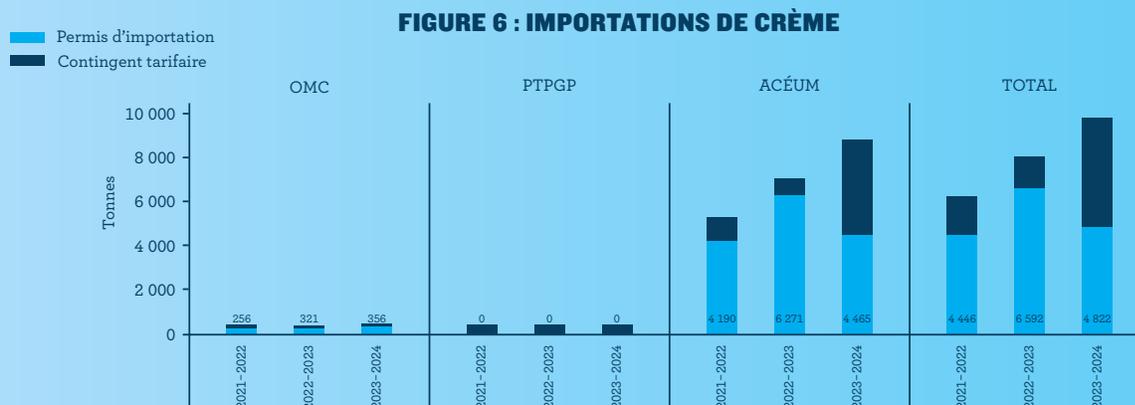


(1) Pour l'OMC, il y a un engagement d'accès pour le lait liquide de 64 500 tonnes qui correspond aux achats annuels outre-frontières estimés des consommateurs canadiens. Ce produit est importé conformément à la Licence générale d'importation no 1 : Produits laitiers pour usage personnel. Le 26 janvier 2000, la Licence générale d'importation no 1 a été modifiée et la limite de 20 \$ a été supprimée à l'égard des importations de lait liquide pour usage personnel.

Source : Affaires mondiales Canada

CRÈME

Pour la crème dans le cadre de l'OMC, l'engagement du Canada en matière de CT est de 394 tonnes. Au cours de la campagne laitière 2023/24, le taux de remplissage a atteint 90,4 %, dépassant le taux de 81,5 % de l'année précédente. Au cours des quatre dernières années, il n'y a pas eu d'importations de crème dans le cadre du PTPGP. Dans le cadre de l'accord de l'ACÉUM, les niveaux de contingents tarifaires pour la crème augmentent de 25 % à partir de 2023. Les niveaux de CT devraient augmenter de 20 % en 2025. Le taux de remplissage de la crème dans le cadre de l'ACÉUM était de 51 % pour la campagne laitière 2023/24. Ce taux est inférieur à celui de l'année dernière, qui était de 89,6 %. Globalement, les importations de crème ont diminué, passant de 6 592 tonnes pour la campagne laitière 2022/23 à 4 822 tonnes pour la campagne laitière 2023/24.

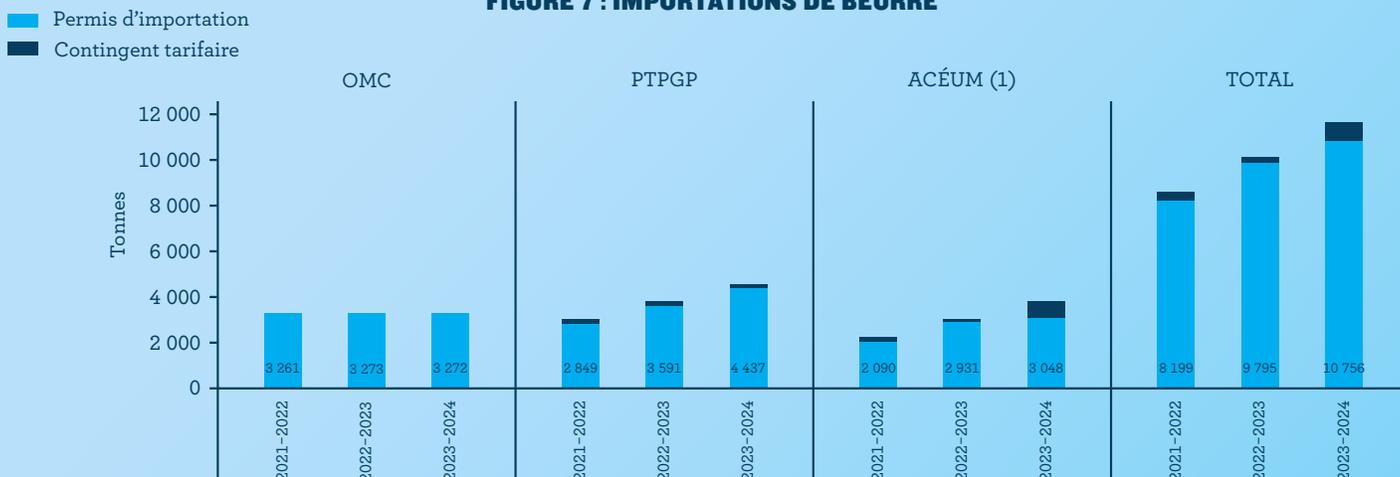


Source : Affaires mondiales Canada

BEURRE

Les importations de beurre dans le cadre de l'OMC sont identiques chaque année et s'établissent à 3 274 tonnes. Les taux de remplissage du beurre dans le cadre de l'OMC ont été entièrement remplis à 99,9 % au cours de la campagne laitière 2023/24, ce qui est conforme aux taux élevés des années précédentes. Dans le cadre du PTPGP, les contingents tarifaires du beurre ont augmenté de 20 % au cours de la campagne laitière 2023/24. En 2023/24, le taux de remplissage a atteint 98,6 %. Ce taux de remplissage est relativement cohérent avec celui de l'année dernière. Cependant, au regard de la quantité réelle, le volume importé de beurre est nettement plus élevé, passant de 3 591 tonnes en 2022/23 à 4 437 tonnes en 2023/24. Dans le cadre de l'ACÉUM, les CT de beurre ont augmenté de 25 % au cours de la campagne laitière 2023/24. Avec un taux de remplissage de 81,3 %, le taux de cette année est inférieur à celui de l'année dernière, qui était de 97,7 %. Cependant, pour ce qui est du volume, la quantité de beurre importée est légèrement supérieure, passant de 2 931 tonnes en 2022/23 à 3 048 tonnes en 2023/24. Tous accords confondus, les importations de beurre passent de 9 795 en 2022/23 à 10 756 en 2023/24.

FIGURE 7 : IMPORTATIONS DE BEURRE



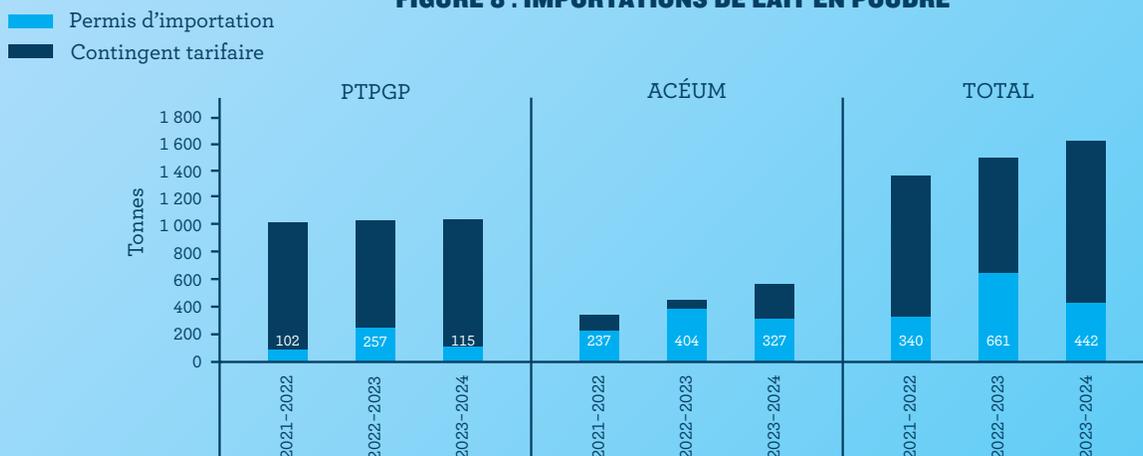
(1) Pour l'ACÉUM, le contingent tarifaire et les permis d'importation s'appliquent au beurre ou à la crème en poudre.

Source : Affaires mondiales Canada

LAIT EN POUDRE

Dans le cadre du PTPGP, les taux de remplissage du lait en poudre ont diminué, passant de 24,6 % en 2022/23 à 10,9 % en 2023/24. Le volume des importations reste conforme aux niveaux observés en 2021/22, avec 115 tonnes importées en 2023/24 comparativement à 102 tonnes en 2021/22. Les taux de remplissage dans le cadre de l'ACÉUM ont également diminué pour le lait en poudre. De 2022/23 à 2023/24, les taux de remplissage sont passés de 87,9 % à 56,9 %. Il s'agit d'une diminution de 404 tonnes à 327 tonnes. Les importations de lait en poudre pour la campagne laitière 2023/24 se sont élevées à 442 tonnes. Cela représente une baisse par rapport au niveau de 661 tonnes enregistré en 2022/23.

FIGURE 8 : IMPORTATIONS DE LAIT EN POUDRE



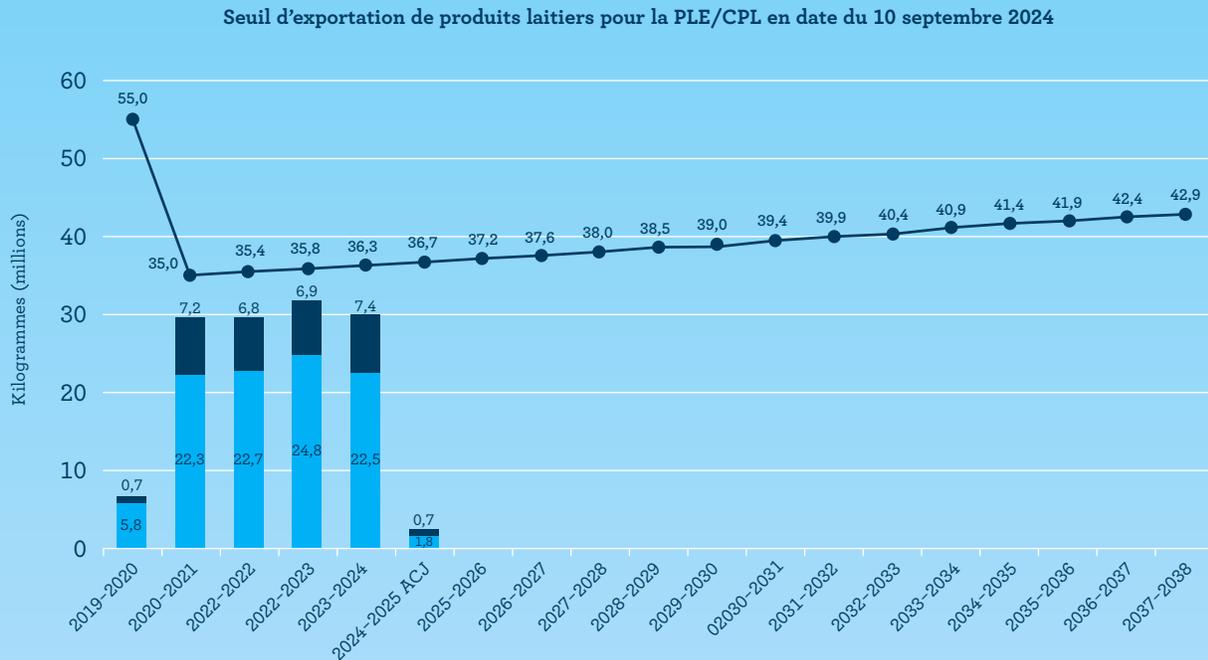
Source : Affaires mondiales Canada

EXPORTATIONS DE LÉP ET DE CPL

Les exportations de LÉP et de concentrés de protéines de lait (CPL) ont atteint 31,7 millions de kg au cours de la campagne laitière 2022/23, demeurant dans les limites du seuil d'exportation de 35,8 millions de kg. Ce total comprenait 6,9 millions de kg de CPL et 24,8 millions de kg de LÉP, marquant une augmentation par rapport à l'année laitière 2021/22.

Au cours de la campagne laitière 2023/24, seulement 29,9 millions de kg de lait écrémé en poudre et de concentrés de protéines de lait ont été exportés, dans les limites du seuil d'exportation de 36,3 millions de kg. Cela représente une baisse par rapport aux exportations de l'année précédente. Sur la quantité totale, 7,4 millions de kg étaient des CPL et 22,5 millions de kg étaient du LÉP.

FIGURE 9 : EXPORTATIONS DE LÉP ET DE CPL



Source : Affaires mondiales Canada



TENDANCES DE LA CONSOMMATION DANS L'ENSEMBLE DU MARCHÉ

Au premier trimestre 2024, la population du Canada a dépassé les 41 millions d'habitants (voir Figure 10). Cela représente une augmentation de 1 272 930 personnes ou 3,2 % par rapport à l'année précédente. Le principal moteur de la croissance démographique du Canada est l'immigration, qui a contribué à hauteur de 99,3 % à la croissance de ce trimestre ([Statistique Canada, 2024a](#)). L'augmentation de la population s'accompagne d'une augmentation de la demande dans le secteur du commerce de détail, car davantage de consommateurs ont naturellement besoin de denrées alimentaires et d'autres produits de première nécessité.

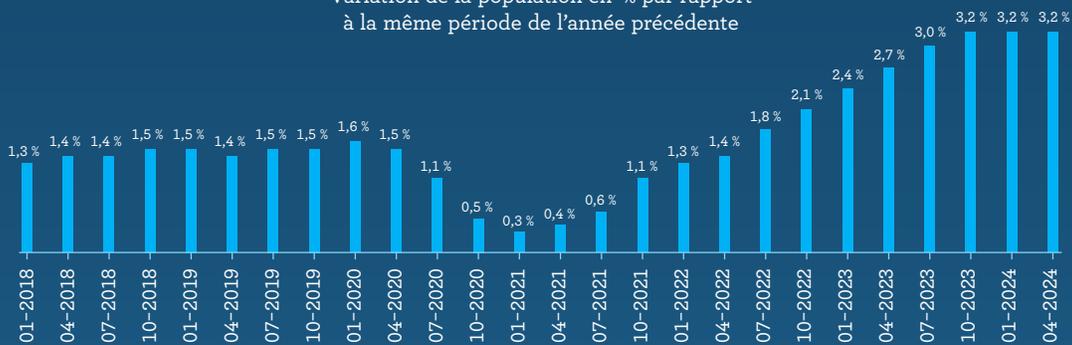
Cependant, malgré une forte création d'emplois au Canada, la croissance de l'emploi n'a pas suivi le rythme de l'augmentation de la population, ce qui a entraîné une hausse du taux de chômage ([Statistique Canada, 2024a](#);

[Statistique Canada, 2024b](#)). En réponse à la faiblesse des dépenses des ménages, la Banque du Canada a commencé à réduire les taux d'intérêt ([Banque du Canada, 2024](#)).

Pour le secteur laitier, cela signifie que même si la croissance de la consommation à court terme peut être modeste en raison de facteurs économiques, les perspectives à long terme restent positives à mesure que l'économie se stabilise et que la demande liée à la population continue d'augmenter. Le ralentissement de la croissance des prix des denrées alimentaires et des produits laitiers aide également les consommateurs canadiens à mieux gérer leur budget alimentaire. Notamment, l'indice des prix des produits laitiers pour la période de 12 mois se terminant en juillet 2024 est resté inférieur au taux d'inflation global.

FIGURE 10 : TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION

Variation de la population en % par rapport à la même période de l'année précédente



Source : Statistique Canada

CONSOMMATION APPARENTE

Le secteur des hôtels, des restaurants et des collectivités continue de bénéficier de la transition vers le travail de bureau en mode hybride. Dans un premier temps, le retour à un environnement de travail de bureau en mode hybride a entravé les ventes au détail, favorisant la consommation hors domicile au détriment de la consommation à domicile. Toutefois, l'influence de ce changement dans les habitudes de consommation diminue progressivement et devrait disparaître complètement d'ici le premier trimestre 2025.

Les ventes de lait ont augmenté de 2,0 %, avec une forte consommation dans les secteurs de la transformation secondaire et des hôtels/restaurants/collectivités et

une pression sur les boissons d'origine végétale en raison des prix élevés au détail. La consommation de crème a augmenté de 2,6 %, principalement grâce au marché de la transformation. Les ventes de yogourts ont augmenté de 3,4 %, la préférence des consommateurs pour les aliments « santé » évoluant et les formats plus grands gagnant en popularité. Les ventes de fromage naturel ont augmenté de 1,7 %, la croissance des prix sur les marchés de la vente au détail et des hôtels/restaurants/collectivités s'étant atténuée. Les ventes de beurre ont baissé de 2,0 %, en raison d'un ralentissement dans le secteur des hôtels/restaurants/collectivités et de la transformation secondaire de classe 5.

**FIGURE 11: CONSOMMATION APPARENTE - PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT EN JUIN 2024
COMPARATIVEMENT À LA PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT EN JUIN 2023**

MARCHÉ CANADIEN

PÉRIODE	SOURCE	TOTAL	MARCHÉ DE DÉTAIL		HÔTEL, RESTAURANTS, INSTITUTIONS (HRI)		TRANSFORMATION SECONDAIRE - CLASSE 5	
			Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)	Ventes en volume (Variation en %)
12 MOIS SE TERMINANT EN JUIN 2024	Produit laitier							
	Lait (litres)	+ 2.0 %	- 0.2 %	77.7 %	+ 10.6 %	20.4 %	+ 12.8 %	2.0 %
	Crème (litres)	+ 2.6 %	+ 0.7 %	39.6 %	+ 0.9 %	50.9 %	+ 22.8 %	9.5 %
	Yogourt réfrigéré (kilogrammes)	+ 3.4 %	+ 3.0 %	94.3 %	+ 7.4 %	4.7 %	+ 25.5 %	0.9 %
	Fromage naturel (kilogrammes)	+ 1.7 %	+ 2.5 %	54.9 %	+ 3.6 %	36.9 %	- 10.5 %	8.2 %
Beurre (kilogrammes)	- 2.0 %	+ 3.3 %	59.5 %	- 3.7 %	22.5 %	- 14.7 %	18.0 %	

Notes

1. Marché total pour le lait, la crème et le yogourt réfrigéré = production + importations pour le marché intérieur - exportations intérieures
2. Marché total pour le fromage naturel et le beurre = production + importations pour le marché intérieur +/- réduction des stocks - exportations intérieures
3. PIR, les importations au-dessus de l'engagement d'accès et les réexportations ne sont pas comprises dans le marché total
4. Marché des HRI = Marché total - marché de détail - classe 5
5. Marché des HRI = les hôtels, les restaurants, les services alimentaires en établissement, les détaillants indépendants qui ne sont pas pris en compte par Nielsen, la transformation ultérieure de la classe 5 lorsque non disponible et toute autre transformation ultérieure non comprise dans la classe 5
6. Ne tient pas compte des achats transfrontaliers de produits laitiers ; ces résultats ont été estimés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à 64 500 tonnes par an pour le lait de consommation entre 1989 et 1991

Sources : calculs effectués par Statistique Canada, AMC, CCL, NielsenQ, AAC et les PLC

LAIT

Sur l'ensemble du marché, les ventes de lait ont augmenté de 2,0 % au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2024 par rapport à la même période de l'année précédente. L'augmentation de la population est à l'origine de cette croissance.

Avec l'augmentation de la population, la demande de lait a augmenté. Sur le marché des hôtels/restaurants/collectivités en particulier, les ventes de lait ont augmenté de 10,6 % par rapport à l'année précédente, représentant 20,4 % du marché total. Cette augmentation dans le secteur hôtels/restaurants/collectivités est probablement liée à l'évolution des habitudes de consommation, car de plus en plus de personnes retournent au bureau, ce qui entraîne une augmentation des dépenses.

Au niveau du détail, la baisse des ventes de lait de consommation a continué de ralentir au cours des 52 dernières semaines. Le secteur du détail représente 77,7 % du marché total et les ventes de lait sont restées relativement stables à -0,2 % sur 12 mois. Les ventes de lait entier ont continué à augmenter, tandis que le ralentissement de la baisse des ventes s'est maintenu pour le lait à 1 % et 2 % de matière grasse, par rapport à l'année précédente. Cependant, les ventes de lait écrémé ont connu un déclin accéléré depuis la période de 52 semaines se terminant le 30 septembre 2023.

Bien que les ventes de lait soient sur le point de connaître un rebond de croissance, des facteurs tels que le vieillissement de la population canadienne, les changements dans les habitudes de consommation, l'arrivée de nouveaux immigrants avec des cultures alimentaires différentes et les mouvements anti-lait et anti-agriculture animale continuent d'exercer une pression négative sur l'évolution des ventes de ce produit.

Dans le climat actuel teinté par la hausse du coût de la vie, les ventes de boissons d'origine végétale ont diminué, représentant désormais 8,8 % des ventes totales dans la catégorie du lait et des succédanés de produits laitiers, comparativement à 9,0 % il y a un an. Cette diminution est largement due à leur prix moyen plus élevé que celui du lait.

De plus, le 8 juillet 2024, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a rappelé 15 boissons d'origine végétale de la marque Silk et trois boissons d'origine végétale de la marque Great Value en raison d'une contamination par *Listeria*. Les ventes des marques de boissons d'origine végétale rappelées semblent se déplacer vers d'autres marques de boissons d'origine végétale et vers le lait.

Dans le marché des produits utilisés pour la transformation secondaire (classe 5), le lait a augmenté de 12,8 % par rapport à l'année précédente. Ce marché ne représente que 2,0 % des ventes totales de lait au Canada.

CRÈME

Au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2024, la consommation globale de crème a augmenté de 2,6 % par rapport à la même période de l'année précédente. L'augmentation des ventes de crème peut être partiellement attribuée à la croissance de la population. Sur le marché de la vente au détail, qui représente 39,6 % du marché total, les ventes ont connu une légère augmentation de 0,7 % au cours de cette période.

La pression à la baisse exercée précédemment sur les ventes de crème s'est progressivement atténuée avec la stabilisation des prix. Cette évolution s'explique en partie par le délaissement des achats au détail au profit de ceux effectués en hôtels/restaurants/collectivités, en raison du retour à un environnement de travail de bureau en mode hybride, ainsi que de fortes variations de prix qui ont commencé à diminuer au cours du dernier trimestre de 2023.

YOGOURT RÉFRIGÉRÉ

Dans l'ensemble du marché, les ventes de yogourt réfrigéré ont augmenté de 3,4 % au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2024, par rapport à la période de 12 mois se terminant en juin 2023. L'augmentation de la population canadienne a encore une fois contribué à la croissance de ce marché. Les ventes au détail ont accaparé 94,3 % de la part de marché au cours de cette période.

Dans le marché de la vente au détail, les ventes de yogourts ont augmenté de 3,0 %. Une partie de cette croissance est attribuée à l'évolution vers des formats plus grands qui entraînent des volumes de consommation plus élevés, les yogourts de grand format étant plus rentables. Il y a également plus d'incitation à consommer de grands formats de yogourt étant donné qu'il n'y a pas de limite à la taille des portions. De plus, les consommateurs s'orientent de plus en plus vers les yogourts nature et les yogourts à forte teneur en protéines, ce qui reflète l'importance de la santé et du bien-être.

En raison de l'évolution des préférences des consommateurs, la part de marché des substituts d'origine végétale de yogourt réfrigéré a continué à diminuer. Ces produits représentent maintenant 1,1 % des ventes totales en kilogrammes dans la catégorie des yogourts et substituts réfrigérés, comparativement à 1,2 % il y a un an. Au cours de la période de 52 semaines se terminant le 29 juin 2024, le prix moyen du yogourt réfrigéré était moins cher (36,3 % de moins) que celui de ses substituts. Cette disparité de prix notable par rapport au yogourt, notamment dans le contexte d'une inflation alimentaire plus forte et de taux d'intérêt plus élevés, contribue à expliquer la forte baisse des ventes observée pour les substituts d'origine végétale.

Malgré la stabilisation des prix, les conditions économiques actuelles ont continué à exercer une pression sur les ventes au détail. Les marchés des hôtels/restaurants/collectivités, qui représentent 50,9 % de la part de marché de la crème, ont progressé de 0,9 %. Comme pour le lait, l'augmentation dans le secteur des hôtels/restaurants/collectivités est probablement liée à l'évolution des habitudes de consommation, car de plus en plus de personnes retournent au bureau, ce qui entraîne une augmentation des dépenses. Pour la crème utilisée dans la transformation secondaire, qui représente 9,5 % du marché total, la consommation a augmenté de 22,8 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Dans le secteur des hôtels/restaurants/collectivités, qui représente 4,7 % du marché total, les ventes de yogourts réfrigérés ont augmenté de 7,4 %. Comme dans le secteur de la vente au détail, la demande accrue et la préférence des consommateurs pour des solutions de remplacement plus légères et plus saines par rapport aux options traditionnelles ont contribué à l'augmentation de la demande de yogourts dans le secteur des hôtels/restaurants/collectivités.

Enfin, dans le marché des produits utilisés pour la transformation secondaire (classe 5), qui représente 0,9 % du marché total du yogourt au Canada, les ventes ont augmenté de 25,5 % par rapport à l'année précédente.





FROMAGE NATUREL

Au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2024, la consommation de fromage naturel a augmenté de 1,7 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les ventes au détail ont augmenté de 2,5 % au cours de cette période, représentant 59,5 % du marché total du fromage naturel. Cette croissance peut être partiellement attribuée au ralentissement de la croissance des prix du fromage dans le secteur de la vente au détail. La part de marché des fromages importés a également continué à diminuer lentement dans la catégorie des fromages naturels préemballés. Pour un même type de fromage, le prix d'un produit importé est généralement plus élevé que le prix d'un produit canadien, ce qui peut expliquer cette évolution.

BEURRE

Au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2024, la consommation de beurre a diminué de 2,0 % par rapport à l'année précédente. Au niveau du commerce de détail, qui représente 59,5 % des ventes totales, les ventes de beurre ont augmenté de 3,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. La croissance des ventes se poursuit depuis la mi-février. De plus, le taux d'augmentation de son prix continue à ralentir progressivement.

La part de marché du beurre représente désormais 53,2 % des ventes totales en kilogrammes dans la catégorie du beurre et des substituts solides. Cette part a augmenté par rapport aux 51,8 % de l'année précédente. Toutefois, il existe toujours un écart de prix entre le beurre et ses substituts. Plus précisément, le prix des huiles végétales a été en moyenne inférieur d'environ 70 % par kilogramme à celui du beurre au cours des 12 derniers mois se terminant en juillet 2024, selon les données de Statistique Canada.

Dans le secteur des hôtels/restaurants/collectivités, les ventes de fromage ont augmenté de 3,6 % par rapport à la même période de l'année précédente. Selon les données de Direct Link, la croissance des prix des hôtels/restaurants/collectivités a augmenté de 3,3 % au cours de cette période. Il s'agit d'un ralentissement par rapport à la variation de prix de 9,3 % entre la période de 12 mois se terminant en juin 2023 et la période de 12 mois se terminant en juin 2022. Le ralentissement de la croissance des prix pourrait contribuer à une consommation plus stable.

Enfin, dans le marché des produits utilisés pour la transformation secondaire (classe 5), qui représente 8,2 % du marché total du fromage naturel au Canada, les ventes ont diminué de 10,5 % par rapport à l'année précédente.

Le marché des hôtels/restaurants/collectivités, qui représente 22,5 % de la part de marché pour la période de comparaison, a diminué de 3,7 %. Compte tenu de l'incertitude économique actuelle, les ventes des restaurants ajustées en fonction de l'inflation sont stables à 0 % depuis le début de l'année ([Restaurants Canada, 2024](#)). Cette stagnation pourrait avoir une incidence sur les ventes de beurre dans le secteur des hôtels/restaurants/collectivités.

Dans le marché des produits utilisés pour la transformation secondaire (classe 5), qui représente 18,0 % des ventes totales de beurre au Canada, les ventes de beurre ont diminué de 14,7 % par rapport à la même période l'an dernier. À la fin de 2022, il semble y avoir eu un changement dans l'utilisation de la matière grasse dans la transformation secondaire de la classe 5 à la classe 4a, ce qui explique la croissance plus faible dans le secteur des hôtels/restaurants/collectivités.

CONCLUSION

À l'échelle internationale, les marchés mondiaux sont confrontés à des problèmes de production dus aux réglementations environnementales, aux mauvaises conditions météorologiques et à l'augmentation des coûts, ce qui a entraîné une croissance modeste de l'offre. Les prix du lait devraient se redresser progressivement, soutenus par l'équilibre entre la faiblesse de l'offre et celle de la demande. Les prix futurs de la classe 4a SNF affichent une croissance régulière mais modérée, bien qu'ils restent inférieurs au niveau de 2022.

Sur le plan des échanges commerciaux, au cours de cette année civile, les importations totales de fromage sont en hausse par rapport à la même période de l'année précédente. Concernant les produits de la campagne laitière, les importations totales de lait et de beurre pour la campagne laitière 2023/24 ont augmenté par rapport à 2022/23. Les importations totales de crème et de lait en poudre ont légèrement diminué au cours de l'année laitière 2023/2024 par rapport à l'année dernière. Au cours de l'année laitière 2023/2024, 29,9 millions de kg de lait écrémé en poudre et de concentrés de protéines laitières ont été exportés, dans les limites du seuil d'exportation de 36,3 millions de kg. Il s'agit d'une baisse par rapport aux niveaux d'exportation de l'année laitière 2022/23.

La croissance de la population canadienne a entraîné une augmentation de la demande de produits laitiers au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2024, par rapport à la même période il y a un an.

Les ventes de lait ont augmenté de 2,0 %. Cette croissance est due aux marchés des hôtels/restaurants/collectivités et de la transformation secondaire. L'augmentation de 2,6 % des ventes de crème peut être attribuée en partie à la croissance de la population. Les ventes de yogourts réfrigérés ont augmenté de 3,4 %, les consommateurs préférant de plus en plus les yogourts nature, les yogourts à haute teneur en protéines et les yogourts de plus grand format. Les ventes de fromage naturel ont augmenté de 2,5 % au détail en raison du ralentissement de la croissance des prix et de la croissance démographique. Les ventes de beurre ont diminué de 2,0 %, principalement en raison du ralentissement dans le secteur de la transformation secondaire (classe 5).

À l'avenir, bien que les importations puissent continuer à augmenter, le rythme de croissance devrait ralentir à mesure que les niveaux de contingents tarifaires se stabilisent. Dans le cadre du PTPGP, les niveaux de contingents tarifaires se stabilisent et les importations totales de fromage dans le cadre de l'AECG resteront à 17 700 tonnes. Bien qu'il y ait encore de la place pour la croissance dans le cadre de l'ACÉUM, cette croissance devrait ralentir après 2025. Compte tenu de l'augmentation de la consommation intérieure et du ralentissement de la croissance des importations, nous nous attendons à ce que la production laitière canadienne augmente pour répondre à la demande, à moins que le marché ne subisse des changements importants. Cela signifie que la croissance future de la consommation au Canada sera principalement satisfaite par l'augmentation de la production laitière nationale.

Si vous avez des suggestions de sujets pour les prochaines éditions de l'Économiste laitier, nous vous invitons à les envoyer à communications@dfc-plc.ca.

